

Les médicaments contre l'arthrite au Canada

Encore et encore, par courriel, par téléphone et de vive voix, les personnes atteintes d'arthrite indiquent au comité ACE que les médicaments constituent leur arme ultime pour lutter contre la maladie.

Des développements importants jumelés à une meilleure compréhension de la polythérapie permettent aux personnes arthritiques de mener une vie plus saine et plus productive. D'immenses progrès dans le domaine des antirhumatismes modificateurs de la maladie (ou ARMM), et plus précisément des modificateurs de la réponse biologique (ou « biologiques »), ont fait toute la différence dans la vie de milliers de personnes affectées par les formes d'arthrite inflammatoire. Bien qu'il n'existe aucune guérison pour la centaine de formes et plus d'arthrite, les progrès scientifiques et les traitements grandement améliorés ont changé la vie des personnes affectées par la maladie.

Aujourd'hui, des milliers de Canadiennes et

de Canadiens qui ne peuvent compter que sur les régimes publics provinciaux n'ont pas accès aux médicaments ou à leur forme améliorée. Un interminable processus d'évaluation des médicaments et des décisions de « ne pas inscrire » certains nouveaux médicaments à la liste provinciale empêchent le remboursement de médicaments avérés efficaces, sécuritaires et rentables d'un point de vue économique.

Depuis la publication il y a deux ans de la première **fiche-rapport JointHealth™ sur le remboursement des modificateurs de la réponse biologique par les régimes publics provinciaux**, les personnes atteintes d'arthrite ont constaté une amélioration sensible dans le nombre de biologiques remboursés par plusieurs régimes provinciaux, partout au pays. Les résidents de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ont pu constater des améliorations significatives dans l'accès à la couverture pour les biologiques. Malheureusement, les personnes arthritiques résidant au Manitoba, à l'île du Prince-Édouard et au Yukon ont été laissées pour compte.

Bref, les médicaments constituent un outil important dans l'arsenal de traitement des formes d'arthrite déformante et débilante. Partout au pays, des personnes atteintes d'arthrite qui ne peuvent compter que sur l'aide financière du programme d'assurance provincial se voient refuser régulièrement l'accès aux médicaments contre l'arthrite que les spécialistes jugent pourtant essentiels. Voilà pourquoi le comité ACE a créé le Guide des médicaments JointHealth™.

Dans ce guide JointHealth™ sur les médicaments contre l'arthrite, vous trouverez

sous forme de tableau des renseignements importants sur les médicaments utilisés dans le traitement de l'arthrite au Canada. Le guide comprend également la plus récente version de la fiche-rapport sur le remboursement des modificateurs de la réponse biologique par les régimes publics de chaque province et territoire. Référence rapide, la fiche-rapport donne le classement de votre province par rapport aux autres en termes de processus d'évaluation et décisions d'inscription de chacune d'elle (le tableau des médicaments et la fiche-rapport font partie du cahier détachable facile à consulter). Également inclus, un article de fond sur les éléments à considérer dans la prise de décision sur les médicaments et un article traitant en détail des protocoles de traitement pharmacologique des formes d'arthrite inflammatoire et de l'arthrose.

Arthritis Consumer Experts™

1228 Hamilton Street, Bureau 200 B
Vancouver, C.-B. V6B 6L2
t: 604.974.1366 f: 604.974.1377
tf: 1.866.974.1366

e: feedback@jointhealth.org
www: www.jointhealth.org

ACE ne fait jamais la promotion de marques, de produits ou de programmes dans sa documentation ou son site Web ni au cours de ses programmes ou activités de formation.

© ACE Planning & Consulting Inc. 2010

Le traitement de l'arthrite

Arthrite inflammatoire : un traitement précoce et agressif

Apprendre que l'on souffre d'une forme d'arthrite inflammatoire est souvent un choc. Parce que les symptômes apparaissent généralement très soudainement et avec peu d'avertissement, l'annonce déstabilise les patients et les plonge dans l'incertitude : quoi faire, maintenant ?

La recherche a indiqué que la précocité constitue l'élément le plus important de tout plan de traitement de l'arthrite inflammatoire. Généralement assommé par le choc du diagnostic et l'apparition soudaine de la maladie, le patient est tenté de se réfugier derrière l'attitude « attendre voir ». De plus, la peur des effets secondaires et complications associés aux médicaments pousse le patient ayant reçu récemment un diagnostic d'arthrite à tenter l'approche « naturelle » avant de recourir aux médicaments. Ces peurs et réticences sont facilement compréhensibles, mais selon la recherche, retarder le recours aux médicaments dont l'efficacité est prouvée peut s'avérer dangereux.

Des dommages aux articulations sont le résultat de l'inflammation dans des affections comme la polyarthrite rhumatoïde et la spondylarthrite ankylosante. En clair, s'attaquer le plus tôt possible à l'inflammation qui cause ces dommages limite les risques de déformation et d'incapacité à long terme, et, élément important, cette approche réduit considérablement les risques de décès prématuré. Pour toutes ces raisons, il est important de collaborer avec votre médecin pour entreprendre un plan de traitement qui s'attaquera sans délai et avec efficacité à votre type d'arthrite.

Les plans de traitement des formes d'arthrite les plus fréquentes et les plus graves comme la polyarthrite rhumatoïde, la spondylarthrite

ankylosante et l'arthrite psoriasique, combinent différents éléments.

Dans un premier temps, l'accent est mis généralement sur la prise d'anti-inflammatoires non stéroïdiens (appelés AINS et Cox-2). Bien qu'ils aident à réduire l'inflammation, les AINS ne peuvent ni prévenir les dommages articulaires ni inverser le processus pour celles déjà endommagées. Parmi les AINS les plus connus, mentionnons l'ibuprofène (comme Advil^{MD} ou Motrin IB^{MD}), le naproxène (ou Naprosyn^{MD}) et le diclofenac (ou Voltaren^{MD} et Arthrotec^{MD}). Seul un médicament de la catégorie des Cox-2 AINS, le célécoxib (Celebrex^{MD}), est disponible au Canada. Certains AINS doivent être prescrits par un médecin. Selon les personnes, les AINS n'offrent pas tous les mêmes résultats et peuvent même provoquer des effets secondaires chez certains patients. Il est donc important de collaborer étroitement avec votre médecin afin de déterminer lesquels inclure à votre traitement.

Dans le traitement de manifestations plus sévères de la polyarthrite rhumatoïde, les médicaments modifiant l'évolution de la maladie (ou DMARD) sont souvent appelés en « deuxième ligne de défense ». S'attaquant au soulagement des symptômes et à la prévention des dommages aux articulations, les DMARD ne peuvent toutefois renverser le processus pour les articulations déjà endommagées par la maladie. Dans le groupe des DMARD, on retrouve la méthotrexate, l'hydroxychloroquine et la sulfasalazine. Débuter sans délai un traitement impliquant les DMARD est essentiel si l'on veut tenir le spectre de l'invalidité en échec.

Les modificateurs de la réponse biologique, communément appelés les « biologiques », sont les plus récentes armes de l'arsenal du traitement

Qu'est-ce que l'arthrite inflammatoire ?

L'arthrite inflammatoire est le terme générique employé pour décrire les formes auto-immunes de la maladie. Dans le cas d'arthrite inflammatoire, le système immunitaire attaque les articulations et les tissus sains de son propre organisme, causant de l'inflammation et des dommages articulaires. La polyarthrite rhumatoïde est la forme la plus fréquente d'arthrite inflammatoire. Parmi d'autres formes répandues, mentionnons la spondylarthrite ankylosante, l'arthrite psoriasique et l'arthrite idiopathique juvénile.

de l'arthrite inflammatoire. Les biologiques, appartenant au groupe des DMARD, bloquent des mécanismes spécifiques de réactions immunitaires. Au cours d'essais cliniques, ils ont amplement prouvé leur efficacité dans le traitement des formes les plus fréquentes de l'arthrite inflammatoire, dont la polyarthrite rhumatoïde, la spondylarthrite ankylosante et l'arthrite psoriasique.

En altérant ou en supprimant radicalement l'activité de la maladie, les biologiques constituent la plus grande avancée jusqu'ici dans le traitement de l'arthrite inflammatoire. Très coûteux à produire à cause de leur mécanisme à action ciblée, leur développement avoisine le milliard de dollars. Pour cette raison et d'autres éléments, une ordonnance de biologiques pour une période d'un an peut coûter environ 20 000 \$. Jusqu'à maintenant, les régimes provinciaux comportent des critères très restrictifs pour leur remboursement. Il est important de discuter ouvertement avec votre médecin du type de médicaments remboursés par le régime de votre province et de la couverture offerte par votre régime privé, si c'est le cas.

Le traitement de l'arthrose : l'approche globale

Forme la plus répandue de l'arthrite, l'arthrose affecte trois millions de Canadiennes et de Canadiens. Causée par la détérioration du cartilage des articulations, elle se manifeste généralement après 40 ans, bien qu'elle puisse frapper bien avant, et s'attaque de préférence aux genoux, aux hanches et aux mains.

Bien que de nouveaux médicaments aient été développés pour traiter les symptômes et les affections sous-jacentes, les options de traitement pharmaceutique de l'arthrose sont plus limitées que pour les formes d'arthrite de type inflammatoire.

Une saine alimentation et un programme d'exercice peuvent s'avérer les éléments les plus importants d'un plan de traitement de l'arthrose. La recherche a démontré un lien évident entre l'obésité et l'arthrose. Un surplus de poids impose une charge plus lourde aux articulations

porteuses. Perdre du poids ou maintenir un poids santé peut aider à la prévention ou au traitement de l'arthrose.

Généralement, les analgésiques (ou antidouleur) comme l'acétaminophène (Tylenol^{MD}, Panado^{MD}) constituent le traitement de première ligne et conviennent souvent pour soulager la douleur associée à une forme bénigne de la maladie. Par contre, ce type de médicaments ne réduit pas l'inflammation.

Si un analgésique conventionnel ne suffit pas à soulager la douleur, le médecin pourrait recommander un médicament du groupe AINS, comme ceux décrits plus tôt dans le plan de traitement de l'arthrite inflammatoire.

Le AINS le plus récent, l'inhibiteur Cox-2, est très prometteur pour le traitement de l'arthrose. Ces inhibiteurs bloquent l'action de l'enzyme Cox-2 et sont réputés avoir un risque

moins élevé d'effets secondaires sur le système gastro-intestinal que les AINS traditionnels. Toutefois, chez les personnes à risque, ils pourraient augmenter les effets secondaires cardiovasculaires. Le seul médicament de cette classe disponible au Canada est le célécoxib (Celebrex^{MD}). Comme toujours, il est important de discuter avec votre médecin des avantages versus les effets secondaires avant d'inclure un médicament d'ordonnance à votre plan de traitement.

Parfois, une injection de corticostéroïde ou de cortisone directement dans l'articulation peut soulager la douleur et l'inflammation. Les corticostéroïdes pouvant affaiblir le cartilage de l'articulation et favoriser sa détérioration, on ne devrait avoir recours que rarement aux injections, bien que le soulagement soit rapide pour l'articulation douloureuse et gonflée.

Les médicaments contre l'arthrite : prendre une décision

Les médicaments représentent souvent une part essentielle d'un plan de traitement efficace de l'arthrite et les nouveautés dans le domaine ont élargi le champ d'options pour les personnes qui en sont atteintes. Néanmoins, les décisions entourant les médicaments restent très difficiles à prendre. Connaître tous les faits et les options de traitement vous permettant de faire le bon choix devient donc essentiel pour prendre une décision avec laquelle vous serez confortable.

Lorsque votre médecin émet ses recommandations, il vous reste à choisir ce qui vous convient le mieux, à vous et à votre famille. Chaque fois qu'il vous recommande un médicament, votre médecin devrait en discuter avec vous et discuter des pour et des contre. En prévision de ces discussions, rien de mieux que de partir à la chasse aux faits.

Voici une liste de renseignements utiles à obtenir de votre médecin traitant (et d'autres sources d'information crédibles) avant de prendre votre décision quant à l'utilisation ou non d'un médicament :

- Le nom commercial et le nom générique du ou des médicaments recommandés
- La liste complète des médicaments de la même classe que celui recommandé
- Les raisons motivant la recommandation de ce médicament en particulier ou d'une polythérapie dans votre cas précis
- La liste complète des avantages et risques associés au médicament recommandé
- Les effets secondaires les plus fréquents et les plus graves
- Quoi faire si vous souffrez d'effets secondaires
- À quelle fréquence devrez-vous prendre ce médicament, quel dosage et comment il doit être administré
- La liste complète des directives d'entreposage de ce médicament
- Combien de temps devrez-vous prendre ce médicament
- La liste des avantages et risques associés aux autres médicaments de la même classe
- Les conséquences de votre choix de ne pas prendre le médicament recommandé
- La liste des options de traitement non médicamenteux pouvant être associés à la prise du médicament recommandé

Après avoir obtenu ces renseignements, vous serez mieux outillé, non seulement pour la discussion avec votre médecin traitant sur toutes les options qui s'offrent à vous, mais également pour prendre une décision éclairée.

En définitive, la décision vous appartient. Bien sûr, les conseils, les renseignements fiables et le soutien des gens qui vous entourent sont toujours les bienvenus, mais la décision de prendre ou non le médicament recommandé reste un choix personnel.

Vos responsabilités

Un choix ne vient jamais seul; il est souvent assorti de responsabilités. En voici quelques-unes :

- Prendre le médicament tel que prescrit
- Subir les tests de contrôle des effets secondaires, selon le calendrier prévu par votre médecin
- Tenir un « journal » des améliorations de santé pendant la période de prise du médicament et en informer votre médecin à chaque visite
- Informer immédiatement votre médecin de tout effet secondaire peu fréquent ou qui vous préoccupe
- Conserver le médicament selon les directives du pharmacien et veiller particulièrement à le conserver hors de la portée des enfants

L'observance thérapeutique

La recherche a démontré qu'un des facteurs essentiels de la fidélité au traitement est de développer une bonne relation avec le médecin traitant. Contrairement à la croyance populaire, un patient posant mille et une questions ne sera pas perçu par le médecin comme mettant en doute sa compétence ou son autorité. Une solide relation de confiance avec votre médecin vous permettra d'être fidèle au traitement que vous aurez élaboré avec lui.

L'acceptation du diagnostic est un autre facteur d'observance thérapeutique. En clair, un patient en désaccord avec le diagnostic établi par son médecin n'aura pas la confiance nécessaire pour prendre le médicament recommandé.

Bien comprendre les risques et conséquences d'un refus de traitement fait des merveilles quand il s'agit de « suivre les conseils du médecin ». Par exemple, la recherche sur la polyarthrite rhumatoïde est sans équivoque : le risque de souffrir d'incapacité à long terme et même d'une mort prématurée, conséquence d'un refus de traitement ou d'un traitement inadéquat, est plus sérieux et dévastateur que les effets secondaires associés au médicament recommandé. Connaître exactement les risques pour la santé est essentiel lorsqu'il s'agit de médicaments.

Finalement, connaître les objectifs poursuivis par le plan de traitement vous aidera à vérifier son efficacité. Être bien informé vous donne le sentiment d'avoir le dessus sur votre arthrite. Au bout du compte, vous êtes le seul, en collaboration étroite avec votre médecin traitant, habilité à prendre des décisions bien informées à propos de l'arrêt, de la diminution ou de la prise d'un nouveau médicament.

Des nouveaux biologiques « dans le paysage »

Parce que les personnes atteintes d'une forme d'arthrite inflammatoire ne répondent pas de la même façon à un médicament – plusieurs peuvent ne pas y répondre de façon assez satisfaisante et parfois ne pas y répondre du tout – le besoin de développer encore plus de médicaments pour le traitement de ce groupe de maladies est vital pour ceux et celles qui en sont affectés. Comme nous le faisons généralement à chaque publication du Guide des médicaments du Mensuel JointHealth™, voici les médicaments les plus récents approuvés pour la vente et l'utilisation au Canada :

Golimumab (Simponi^{MD}) : ce médicament est utilisé pour traiter trois des formes les plus répandues d'arthrite inflammatoire : la polyarthrite rhumatoïde active de modérée à sévère, la spondylarthrite ankylosante active et l'arthrite psoriasique active. Le golimumab est administré par injection sous-cutanée (comme l'insuline) à raison d'une injection aux quatre semaines. Approuvé le 14 avril 2009 par Santé Canada et le 24 avril 2009 par la FDA, le golimumab a fait l'objet d'une recommandation par le programme commun d'évaluation des médicaments le 17 mars 2010 pour son inclusion aux listes de médicaments remboursables par les provinces et territoires, et ce, pour les trois utilisations.

Certolizumab pegol (Cimzia^{MD}) : ce médicament est utilisé dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde active chez les adultes, de modérée à sévère. Le certolizumab pegol, également un anti-TNF, est administré par injection sous-cutanée (comme l'insuline) à raison d'une injection aux deux semaines. Approuvé par Santé Canada le 12 août 2009, il fait toujours l'objet de révision par le programme commun d'évaluation des médicaments. Il est toutefois couvert par certains régimes privés.

Tocilizumab (Actemra^{MD}) : ce médicament est utilisé dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde et est administré par injection intraveineuse (ou IV) à raison d'une injection aux quatre semaines. Ce médicament a été approuvé par le comité consultatif sur l'arthrite de la FDA en janvier 2010. Santé Canada en a approuvé la vente au Canada le 30 avril 2010. Il fait toujours l'objet de révision par le programme commun d'évaluation des médicaments.

Arthritis Consumer Experts (ACE)

Qui nous sommes

Arthritis Consumer Experts (ACE) offre aux Canadiens et Canadiennes atteints d'arthrite une formation fondée sur la recherche, une formation en sensibilisation à l'arthrite, un lobby influent et de l'information. Nous aidons les personnes vivant avec n'importe quelle forme d'arthrite à prendre en charge leur maladie et à prendre part au processus décisionnel concernant la recherche et les soins de santé. Les activités d'ACE sont orientées par les membres et dirigées par des personnes atteintes d'arthrite, d'éminents professionnels de la santé et le Conseil consultatif d'ACE. Pour en savoir plus sur ACE, rendez-vous à www.jointhehealth.org

Principes directeurs et reconnaissance de financement

Les soins de santé constituent un droit de la personne. Ceux qui oeuvrent dans le domaine des soins de santé, surtout s'ils peuvent tirer profit de la maladie d'autrui, ont la responsabilité morale d'examiner les actes qu'ils posent et leurs conséquences à long terme et de s'assurer que tous en bénéficient. Ce principe équitable devrait être adopté par le gouvernement, les citoyens et les organismes à but lucratif et à but non lucratif. Il est une quasi-nécessité et le meilleur moyen de contrebalancer l'influence d'un groupe particulier.

ACE réinvestit tout profit provenant de ses activités dans ses programmes de base pour les Canadiens et Canadiennes vivant avec l'arthrite.

Pour séparer totalement son programme, ses activités et ses opinions de celles des organisations qui soutiennent financièrement son travail, ACE respecte les principes directeurs suivants :

- ACE demande uniquement des subventions sans restrictions à des organismes privés et publics pour soutenir ses programmes de base.
- Aucun employé d'ACE ne reçoit des titres participatifs d'une organisation oeuvrant dans le domaine de la santé ni ne profite d'un appui non financier fourni par une telle organisation.
- ACE divulgue toutes les sources de financement de toutes ses activités.
- Les sources de tout le matériel et de tous les documents présentés par ACE sont fournies.
- Libre de toute préoccupation ou contrainte imposée par d'autres organisations, ACE prend position sur les politiques de santé, les produits et les services en collaboration avec les consommateurs atteints d'arthrite, le milieu universitaire, les fournisseurs de soins de santé et le gouvernement.
- Les employés d'ACE ne participent jamais à des activités sociales personnelles avec des organisations qui appuient ACE.
- ACE ne fait jamais la promotion de marques, de produits ou de programmes dans sa documentation ou son site Web ni au cours de ses programmes ou activités de formation.

Remerciement

ACE remercie l'Arthritis Research Centre of Canada (ARC) d'avoir effectué la révision scientifique de *JointHealth™*.



Reconnaissance de financement

Au cours des 12 derniers mois, le comité ACE a reçu des subventions sans restrictions de la part de : Laboratoires Abbott Ltée, Amgen Canada, Bristol-Myers Squibb Canada, Centre de recherche sur l'arthrite du Canada, GlaxoSmithKline, Hoffman-La Roche Canada Ltée, Instituts de recherche en santé du Canada, Merck Frosst Canada, Pfizer Canada, Sanofi-aventis Canada Inc, et UCB Canada Inc. ACE a également reçu des dons privés provenant des membres de la collectivité arthritique (personnes souffrant d'arthrite) de partout au Canada. Le comité ACE remercie ces organismes privés et publics de même que les membres de la collectivité arthritique pour leur soutien.

Décharge

Les renseignements contenus dans le présent bulletin ne sont fournis qu'à titre informatif. Ils ne doivent pas être invoqués pour suggérer un traitement pour un individu particulier ou pour remplacer la consultation d'un professionnel de la santé qualifié qui connaît les soins médicaux dont vous avez besoin. Si vous avez des questions sur les soins de santé, consultez votre médecin. Vous ne devez jamais vous abstenir de suivre l'avis d'un médecin ou tarder à consulter un médecin à cause de ce que vous avez lu dans le présent bulletin ou tout autre bulletin. ☺


Arthritis Consumer Experts™

1228 Hamilton Street, Bureau 200 B Vancouver, C.-B. V6B 6L2

